

À la conquête du trésor!



Dates importantes

3 au 10
décembre
2021

Cueillette de denrées
non périssables

Chers parents,

Les vacances de Noël approchant à grands pas, je profite de l'occasion pour vous remercier chaleureusement de votre précieuse collaboration au cours de ces premiers mois de l'année scolaire. Force est de constater que les dernières années ont exigées à tous de nombreuses stratégies d'adaptation. Le milieu scolaire n'en fut pas épargné. Aujourd'hui, nous pouvons affirmer le cœur léger que les efforts mis par chacun d'entre nous, personnel scolaire, parents et élèves, ont permis de conserver un équilibre. Je vous en remercie grandement.

Je me joins donc à toute l'équipe de l'école Ruisselet pour vous souhaiter un merveilleux temps des Fêtes!

Au plaisir de vous retrouver en 2022 avec toute l'énergie nécessaire pour continuer à accompagner vos enfants vers de nouveaux horizons !

Manon Chamberland
Directrice par intérim



Informations du service de garde



Les inscriptions pour les journées pédagogiques de janvier sont en cours.
Vous avez jusqu'au 10 décembre 7h00 pour compléter les deux inscriptions:

- ↳ 7 janvier : sortie au cinéma le Clap
- ↳ 28 janvier : thématique Carnaval de Québec.

Rappel, vous avez jusqu'à 5 jours ouvrables, avant la journée pédagogique concernée, pour annuler sans frais.



Objets perdus

Tel que mentionné précédemment, nous vous rappelons de prendre l'habitude de consulter régulièrement l'espace « objets perdus » de l'école afin d'y récupérer les articles pouvant appartenir à votre enfant.

Sachez que le matériel et les vêtements restants au départ pour le congé des fêtes seront remis à un organisme de charité.

Heure d'arrivée sur la cour

Des événements survenus dans les dernières semaines nous incitent à vous rappeler que les élèves qui ne sont pas inscrits au service de garde le matin et sur l'heure du dîner ne peuvent se présenter avant les temps prévus pour la surveillance.

Ainsi, merci de rappeler à votre enfant qu'il doit ajuster son temps de déplacement à l'horaire de l'école afin d'éviter de devoir attendre le long des supports à vélo à l'entrée de la cour d'école.

Malheureusement, trop d'enfants s'y rassemblent et cette zone devient un lieu où l'excitation et les conflits nécessitent des interventions du personnel étant normalement attiré à d'autres tâches, entravant la sécurité dans la cour.

Heures de surveillance :

Am : 8h10 à 8h20

Pm : 13h05 à 13h15

Boite croc livres

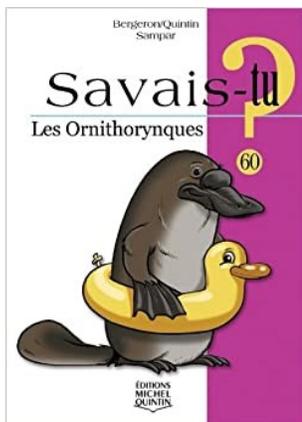
Saviez-vous que l'école Ruisselet avait sa propre boite Croc-livres?

Saviez-vous que cette dernière permet de donner plusieurs vies à des livres?

Saviez-vous que vous êtes invités à y prendre un livre ou à y déposer un livre afin de permettre un partage?

Saviez-vous que la boite Croc-livres se situe maintenant dans le passage faisant dos à la bibliothèque?

Saviez-vous que notre désir est de développer le plaisir de lire aux élèves?



Réalisation d'une élève

Une élève de notre école, Jade Martineau, a récemment publié un recueil de poèmes.

Nous la félicitons pour cette belle réalisation. Comme quoi l'âge n'est jamais un frein pour atteindre nos objectifs!

Si vous désirez encourager cette jeune autrice de 11 ans, vous pouvez le faire en allant sur le lien suivant : [Recueil de poèmes : Martineau, Jade: Amazon.ca: Livres](#)

Bonne lecture à tous!



Mini Hockey



L'arrivée de la neige est le parfait moment pour débiter les jeux de mini hockey dans la cour d'école. Merci de prendre connaissance des règles pour un bon fonctionnement de cette belle activité sportive.

- * L'école le Ruisselet souhaite vous rappeler quelques règles concernant le mini-hockey sur la cour de récréation:
- * Les lunettes de protection sont obligatoires. Les lunettes de vue ne sont pas considérés comme des lunettes de protection. Il vous est possible de vous procurer des lunettes de protection dans les magasins à grande surface, des magasins de sport ou dans certaines quincailleries.
- * Les mini bâtons de hockey doivent être tel que vendus chez les marchands. Les bâtons coupés ou modifiés ne sont pas autorisés.
- * Les balles autorisées sont les balles en mousse, les balles de tennis ou les rondelles de mousse. Tout autre type de balles n'est pas autorisé, y compris les balles de plastique de type "hockey cossum".
- * Les élèves qui apportent des articles de la maison sont responsables de votre matériel (bris et vol).
- * Les mises en échec sont interdites!
- * Le mini hockey reste un jeu récréatif; cela doit demeurer agréable et amusant. Soyez bienveillants envers les autres joueurs!

Merci à tous de votre collaboration.

Football en partenariat avec la PAL

Les parents des élèves de 4^e, 5^e et 6^e année ont reçu un courriel en provenance de la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette présentant brièvement une offre de service pour du football en parascolaire. De plus amples informations seront transmises via l'Infolettre de la PAL. Ainsi, si votre enfant porte un intérêt à cette activité, vous êtes invités à vous inscrire pour recevoir les prochains Infolettres.

Voici un formulaire à remplir pour recevoir toute l'information nécessaire pour les activités de recrutement 2022 et la Ligue de Football Primaire des Athlétiques

(LFPA): <https://forms.gle/EkVcpLA73mKXigwP7>

Collecte de denrées: St-Vincent de Paul



Cette année encore, l'école Le Ruisselet est fière de collaborer avec la St-Vincent de Paul afin de recueillir des denrées non périssables.

Cette collecte aidera l'organisme à garnir les paniers de Noël qui seront remis aux membres de notre communauté. Ce sont plus de 100 familles qui bénéficieront de notre générosité.

La collecte de denrées s'effectuera du 3 au 10 décembre 2021.

Les produits alimentaires non périssables, les produits d'hygiène corporelle et d'entretien ménager sont les bienvenus. Par contre, nous vous laissons vos bonbons d'Halloween!

Les boîtes seront dans les classes dès le 3 décembre, nous attendons vos dons.

Merci de votre générosité en ce temps de réjouissance et de partage,

Les élèves de 6^e année, Madame Caroline (6^e année) et madame Geneviève (3^e année)



Développer l'autonomie des élèves



L'autonomie, comme bien d'autres mots, possède plus d'une définition. En ce qui concerne l'enfant, on dira qu'il s'agit de sa capacité à être responsable de ses actes et à faire des choses par lui-même. C'est elle qui assure la base du développement de sa personne.

Les intervenants scolaires s'affairent quotidiennement à développer l'autonomie des élèves. Afin de travailler en collaboration avec le personnel de l'école, nous vous invitons à consulter cet article figurant sur le site d'Alloprof : [Favoriser le développement de l'autonomie chez son enfant | Alloprof](#)

Merci de travailler de concert avec nous en accompagnant votre enfant dans le développement de son autonomie.

5 trucs pour développer l'autonomie de son enfant

- 1 Lui donner des responsabilités adaptées à son âge.
- 2 L'encourager à faire des choses par lui-même.
- 3 Le superviser dans ses tâches.
- 4 Se servir de ses erreurs pour l'aider à apprendre.
- 5 Le féliciter lors de ses nouvelles réussites.

Plus d'astuces sur alloprof.ca/parents
© Alloprof



alloprof parents